



La lettre de Marie

du Conseil Municipal du 26 mai 2014

Bonjour à toutes et tous,

A ce conseil municipal, la majorité municipale a soumis à l'approbation des élus de multiples augmentations de tarifs et une modification de la grille tarifaire :

► Accès à la restauration municipale, accueil périscolaire, temps d'activités périscolaires, classes de découverte, école multisports, éveil corporel, vacances sportives, stade nautique Henri Deschamps, installations sportives, tennis municipal, sorties découverte du ski nautique et du wake board, atelier création Talence, école de musique, espace senior.

En mélangeant l'ensemble des tarifs demandés à la population dans un même paquet soumis au vote des élus, y compris la nouvelle facture à payer concernant le temps d'activités périscolaires, le maire a voulu éviter le débat autour de la réforme des rythmes scolaires et de ses choix pour son application à Talence.

Cette façon d'occulter un débat important autour de thèmes contestés par bon nombre de parents d'élèves et d'enseignants est plus que critiquable.

Pour ce qui me concerne je me suis opposée à l'application de cette réforme qui fait payer les parents, ce qui constitue une remise en cause de la gratuité et donc de l'égalité d'accès à l'école publique.

Interrompue à moult reprises, j'ai du m'y reprendre plusieurs fois pour développer mon argumentation, la majorité municipale voulant noyer le poisson de ces nouveaux frais dont la facture est présentée aux parents, et j'ai voté contre cette tarification.

Vous trouverez dans les pages suivantes mon intervention concernant cette réforme des rythmes scolaires et son application sur Talence.

.../...

.../...

Mon intervention sur la réforme des Rythmes scolaires et son application sur Talence :

Vous avez choisi de parler de la réforme des rythmes scolaires et de la faire valider par le biais des grilles tarifaires et de leur révision, mais à travers ce vote c'est bien de la mise en place de cette réforme dont il s'agit, et des inégalités économiques et sociales qui sont encore une fois creusées, malgré votre volonté louable et remarquée d'harmonisation.

*Alors qu'il aurait fallu élaborer des rythmes scolaires concertés,
Alors qu'il aurait fallu une vraie réforme pour améliorer l'éducation et la scolarité des enfants avec les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre,
Alors qu'il aurait fallu exiger de l'Etat la totalité de son financement...*

Cette réforme des rythmes scolaires va, au contraire, faire exploser les inégalités déjà importantes entre les communes, et les inégalités sociales entre les familles.

A cela, s'ajoute votre conception de la mise en application de la réforme.

Sur Talence, contrairement à d'autres villes de la CUB, votre projet est de faire payer aux parents les effets pervers de cette réforme, faire payer l'accueil périscolaire (TAP).

Or, faire payer les parents déjà victimes de diverses mesures austéritaires, va en sens contraire de l'accès égalitaire à l'école. C'est l'école pour tous qui est remise en cause et la stigmatisation des enfants dont les parents ne pourront payer ces activités.

Pour justifier l'injustifiable, certains diront que ce n'est pas du temps scolaire, mais pourtant, les TAP, bien que prétendument facultatifs, seront, de fait, obligatoires : c'est donc bien l'accès à l'école que vous faites payer.

De plus, malgré des réajustements de quotient, les inégalités demeurent et ce sont les revenus les plus faibles qui payent les taux les plus forts :

La première tranche, celle des plus faibles revenus, connaît une augmentation de 28%. Le taux appliqué ensuite est plus fort pour les revenus les plus bas, de 0,92% pour le quotient 350 à 0,57% pour le quotient 3000. Enfin il n'y a pas de tarif dégressif pour les familles composées de plusieurs enfants.

L'autre problème de cette réforme c'est qu'elle ne donne aucun moyen pour sa mise en œuvre, et risque d'aboutir à la mise en place de garderies dans une amplitude beaucoup plus importante qu'actuellement.

.../...

.../...

Contrairement à l'allègement promis, la semaine sera alourdie par une augmentation du temps de présence à l'école, alors que la majorité des enfants viennent le plus souvent à l'école avant 8h30 et partent encore plus souvent après 16h30, tant il est vrai que le temps de présence à l'école des élèves est lié aux conditions de travail et de vie de leurs parents, dont certains dirigeants politiques et patronaux ne cessent de prôner la dégradation (flexibilité, précarité, travail dominical, travail les jours fériés, travail en quarts, etc.).

Cela ne fera donc que dégrader les conditions de sa scolarité. Dès lors, pourquoi payer un service public qui se dégrade ?

En outre d'autres difficultés et contraintes sont posés par votre projet d'application de la réforme sur Talence :

- Les enfants n'auront pas le choix des activités proposées et les inquiétudes sont grandes sur le contenu des TAP (en gros ce que nous sommes amenés à voter aujourd'hui est une coquille vide mais payante)
- Pas de restauration sur place le mercredi, ce qui entraîne des déplacements importants pour les enfants le mercredi, en particulier pour les tout petits (déplacement vers l'école puis transport en bus vers lieu de restauration, puis transport en bus vers le centre de loisirs bagatelle) et le problème pour les enfants inscrits au Multisports.

Ce qu'il aurait fallu, c'est une vraie concertation pour tenir compte de la réalité, du vécu scolaire des enfants et de la situation et des contraintes des parents et des enseignants. Il n'y a eu que des fausses réunions dites « de concertation » pour imposer cette réforme, et, sur Talence, pour en faire subir les conséquences aux parents.

Comme l'a dit un parent d'élève lors de la réunion du 13 mai : **« maintenant, non seulement les enfants vont rester plus longtemps à l'école, mais en plus, à Talence, il faut payer » !**

- Je demande l'abrogation de cette réforme.
- Je m'oppose à votre projet d'application de cette réforme sur Talence, à votre volonté de la faire payer aux parents, d'aggraver ainsi les inégalités sociales
- Je voterai contre ces nouvelles grilles tarifaires, et j'appelle les parents et la population à se mobiliser pour s'y opposer.

Marie Fauré
Conseillère Municipale
Une Vraie Gauche pour Talence